A'DONG

N°2050 - 2026

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	31/12/2025 ③
Capital souscrit non appelé I	AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	68 602	AK		68 602
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	122 332	AS	107 131	15 201
Autres immobilisations corporelles	AT	88 025	AU	63 386	24 638
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
Participations (2)	CS		CT		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	7 160	BI		7 160
TOTAL II	BJ	**286 119**	BK	**170 518**	**115 602**
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production - de biens	BN		BO		
En cours de production - de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	250 664	BU		250 664
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 707	BY		3 707
Autres créances (3)	BZ	10 990	CA		10 990
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	120 000	CE		120 000
Disponibilités	CF	256 409	CG		256 409
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	**641 769**	CK		**641 769**
Frais d'émission d'emprunts IV	CW				
Primes de remboursement des emprunts V	CM				
Ecarts de conversion actif et diff. d'évaluation VI	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**927 888**	IA	**170 518**	**757 371**

Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	(1) Droit au bail		68 602
	Stocks	(2) A moins d'1 an	CP	
	Créances	(3) A plus d'1 an	CR	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

A'DONG

N°2051 - 2026

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

				Net	31/12/2025
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	8 080		DA	8 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport				DB	34 543
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK		DC	
Réserve légale (3)				DD	808
Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	212 178
Report à nouveau				DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)				DI	103 506
Subventions d'investissement				DJ	
Provisions réglementées				DK	
			TOTAL I	DL	**359 114**
Produit des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN	
			TOTAL II	DO	
Provisions pour risques				DP	
Provisions pour charges				DQ	
			TOTAL III	DR	
Emprunts obligataires convertibles				DS	
Autres emprunts obligataires				DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	22 260
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI		DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	174 915
Dettes fiscales et sociales				DY	64 707
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
Instrument financier à terme				D1	
Autres dettes				EA	136 375
Produits constatés d'avance (4)				EB	
			TOTAL IV	EC	**398 257**
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation			**V**	ED	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	**757 371**

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	398 257
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement			**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			**TOTAL II**	KD	**68 602**	KE		KF	
Immobilisations corporelles									
Terrains				KG		KH		KI	
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1	KM		KN		KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels		(dont composants)	M3	KS	122 332	KT		KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	68 135	KW		KX	9 783
	- Matériel de transport			KY	4 896	KZ		LA	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	4 038	LC		LD	1 173
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
Avances et acomptes				LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	**199 401**	LO		LP	**10 956**
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 160	IU		IV	
			TOTAL IV	LQ	**7 160**	LR		LS	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	**275 163**	ØI		ØJ	**10 956**

CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement			**TOTAL I**	IN	CØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			**TOTAL II**	IO	LV	LW	**68 602**	IX	
Immobilisations corporelles									
Terrains				IP	LX	LY		LZ	
Constructions :	- Sur sol propre			IQ	MA	MB		MC	
	- Sur sol d'autrui			IR	MD	ME		MF	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS	MG	MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	122 332	ML	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU	MM	MN	77 918	MO	
	- Matériel de transport			IV	MP	MQ	4 896	MR	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	5 211	MU	
	- Emballages récupérables et divers			IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF	
			TOTAL III	IY	NG	NH	**210 357**	NI	
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations				I0	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	7 160	2G	
			TOTAL IV	I3	NJ	NK	**7 160**	2H	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	**286 119**	ØM	

A'DONG

N°2054 BIS- 2026

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant [x]

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B		
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal		
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

A'DONG

N°2055 - 2026

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2025 — Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	103 866	QA	3 265	QB		QC	107 131
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	51 030	QE	4 619	QF		QG	55 649
	- matériel de transport	QH	3 913	QI	983	QJ		QK	4 896
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 194	QM	1 647	QN		QO	2 841
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**160 003**	QV	**10 515**	QW		QX	**170 518**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		**0N**	**160 003**	**0P**	**10 515**	**0Q**		**0R**	**170 518**

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres — Colonne ①		Mode dégressif — Colonne ②		Amortissement fiscal exceptionnel — Colonnes ③		Différentiel de durée et autres — Colonne ④		Mode dégressif — Colonne ⑤		Amortissement fiscal exceptionnel — Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	**NP**		**NQ**		**NR**		**NS**		**NT**		**NU**		**NV**	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)	NY		Total général *non ventilé* (NW - NY)	NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2025

Néant [x]

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice ①		Augmentations : dotations ②		Diminutions : reprises ③		Montant à la fin de l'exercice ④	
Provisions règlementées									
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement		3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix (à détailler)		3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires (2)		3X		TM		TN		TO	
Provisions pour prêts d'installation		IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions règlementées (à détailler)		3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%		D3		D4		D5		D6	
Provisions pour risques et charges									
Provisions pour :	- Litiges	4A		4B		4C		4D	
	- Garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	- Amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	- Pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	- Pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	- Impôts (à détailler)	5B		5C		5D		5E	
	- Renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation									
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- Corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- Titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	- Titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- Autres immo. financières (à détailler)	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation			UE		UF			
	- Financières			UG		UH			
	- Exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	1O	

A'DONG

N°2057 - 2026

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	7 160	UV	UW 7 160
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	3 707	3 707	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY	5 000	5 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	526	526	
État et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 277	2 277	
État et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
État et autres collectivités publiques : - Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR	3 187	3 187	
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL	VT	**21 857**	VU **14 697**	VV **7 160**
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	22 260	22 260		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	174 915	174 915		
Personnel et comptes rattachés	8C	36 400	36 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	11 439	11 439		
État et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	8E	5 618	5 618		
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 657	7 657		
État et autres collectivités publiques : - Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et ass.	VQ	3 593	3 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	136 375	136 375		
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	**398 257**	VZ **398 257**		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	48 370
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

A'DONG

N°2058 A - 2026

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2025 — Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS							31/12/2025
					Bénéfice comptable de l'exercice	WA	103 506
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	2 084
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	2 084		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés						I7	29 530
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme						WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintég. div. (à détailler) dont : - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW		WQ	
Réintég. div. (à détailler) dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	**135 120**

II - DÉDUCTIONS							
					Perte comptable de l'exercice	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice						WU	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)						WV	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)						WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %						WP	
Plus-values nettes à long terme : - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
Plus-values nettes à long terme : - Imputées sur déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation							
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
Majoration d'amortissement						XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations							
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2		Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		XF	
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	0V			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)				HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction except. (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction except. (art. 39 decies B)	YB			
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction except. (art. 39 decies C)	YC		Dont déduction except. (art. 39 decies D)	YD			
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction except. (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction except. (art. 39 decies G)	YL			
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)				YH			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
					TOTAL II	XH	

III - RÉSULTAT FISCAL				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	**Bénéfice (I - II)**	XI	135 120	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	**Déficit (II - I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	**135 120**	XO

A'DONG

N°2058 B - 2026

⑳ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
	Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1cr bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	19 619

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	8X		8Y		
Provisions pour dépréciations					
TOTAL	9D		9E		
Charges à payer					
TOTAL	9K		9L		
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	**YN**		**YO**		

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

A'DONG

N°2058 C - 2026

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	86 909
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	86 909	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	**86 909**	**TOTAL II**	ZH	**86 909**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					31/12/2025
Engagements					
Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
Détail des postes					
Autres achats et charges externes : - Sous-traitance				YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	112 673	XQ	127 903
- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	14 436
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	107 007
			Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052	ZJ	**249 346**
Impôts et taxes : - Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	9 660
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	6 876
			Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052	YX	**16 536**
TVA					
Montant de la TVA collectée				YY	130 986
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	74 353
Divers					
Montant brut des salaires				0B	239 010
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	4.55 %
Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'art. 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				RH	

Régime de groupe								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
			Sté mère / filiale ?	JH		N° SIRET société mère	JJ	

Travailleurs indépendants					
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	

A'DONG

N°2059 A - 2026

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2025 Néant [x]

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 %
⑤	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪

Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+					
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexe)						
TOTAL						
		(A)	(B) *(Ventilation par taux)*			(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2025

Néant [x]

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				

Origine	Impostition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	☐

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

A'DONG

N°2059 C - 2026

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2025

Néant [x]

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

A'DONG

N°2059 D - 2026

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant [x]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés : - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

A'DONG

N°2059 E - 2026

⑯ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2025 — Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	13
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 746 343
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL I	OX	**1 746 343**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	2 727
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	16 283
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	**19 010**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	1 008 292
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	124 094
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	12 580
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9 557
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	**1 154 522**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	OG	**610 831**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	610 831

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 746 343
Effectifs au sens de la CVAE	EY	13
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du 01/01/2025	au	31/12/2025
Date de cessation	I86	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

A'DONG
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 079 euros
Siège social : Le Mayol - Avenue Franklin Roosevelt
83000 TOULON
400 083 648 RCS TOULON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 09 JUIN 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 103 506 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 506 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 188,68 euros par part	100 000 euros
Le solde	3 506 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves »	212 178 euros
Qui s'élève ainsi à	215 684 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	**Néant**	**Néant**	**Néant**
N-2	**Néant**	**Néant**	**Néant**
N-3	**70 000**	**0**	**70 000**

Certifié conforme
La Gérance